



SECTION SYNDICALE CFDT | EFS-CPDL

LETTRE D'INFORMATION CFDT

OCTOBRE 2023



EFS CPDL

S'ENGAGER
POUR CHACUN
AGIR POUR
TOUS

EDITO :

Spécial ELECTIONS

La CFDT a gagné les élections professionnelles 2023

Avec plus de 41% des votes en sa faveur, la **CFDT** reste l'organisation majoritaire au sein de la région CPDL (25% pour la CGC, 17% pour la CGT et 15% pour l'UNSA).

Un grand **MERCI** à vous tous qui avez voté en nombre pour la **CFDT**, et ce dès le premier tour. La région CPDL est une des 3 régions de l'EFS où les salariés ont été suffisamment nombreux à voter pour atteindre le quorum dès le premier tour. Il n'y a que le collège 1 qui a dû revoter lors d'un 2nd tour.

Vous avez choisi une équipe expérimentée qui continuera à vous représenter auprès de la direction et à défendre les droits des salariés de l'EFS, avec l'apport de nouvelles forces.

Et pourtant,

Même si vous avez été **plus de 41%** à voter pour la **CFDT**, et ainsi accorder aux élus **CFDT 7 sièges sur 15 au CSE**, une alliance improbable s'est mise en place entre la CGT, la CGC et l'UNSA afin de faire **barrage aux élus CFDT** ne laissant ainsi aucun poste au bureau du CSE, ni au CSE-Central aux élus **CFDT**.

Leur soi-disant « objectif est de s'assurer que la nouvelle composition du CSE reflète la diversité des opinions » ... **LOL ! Pas les opinions que les personnels ont exprimé lors de ces élections apparemment, puisque la CFDT est majoritaire mais non représentée au bureau par choix de cette alliance !**

En effet, les $\frac{3}{4}$ des postes du bureau ainsi que la moitié des postes au CSEC sont dorénavant occupés par la CGC (syndicat catégoriel) ... tout ça avec seulement 25% des voix exprimées, cherchez l'erreur ! La CGT occupe le poste de trésorière adjointe et a un poste au CSEC. L'UNSA a un poste de suppléant au CSEC.

Depuis 5 ans, nous, élus **CFDT**, avons œuvré dans la région et au niveau national pour défendre les intérêts de **TOUS** les salariés de l'EFS et en particulier ceux de CPDL, sans distinction pour les uns ou les autres. Pour nous, c'est collectivement que nous devons progresser dans un monde du travail de plus en plus dur, et dans une société où nous subissons tous les effets destructeurs de l'inflation.

Nous, élus **CFDT**, comptons continuer sur la même ligne de défense des intérêts de tous, dans l'application des accords nationaux de l'établissement (ANAT), encore trop souvent non appliqués voire carrément ignorés.

La **CFDT** CPDL est malgré cette alliance représentée au niveau national car Elodie Bernard (secrétaire du CSEC sortante) a été désignée **représentante syndicale CFDT au CSE-Central**, et est donc **membre de droit dans toutes les commissions nationales**.



Vos représentants CFDT au CSE CPDL



Elodie
BERNARD



Didier
LALLIER



Isabelle
LEROUX



Jérôme
PHELIPPEAU



Ingrid
SANCHEZ



Aurélie
RIVIERE



Zohra
ARRAD



Céline
POIRIER



Didier
ROUILLON



Emilie
DUPONT



Laurence
DEBONNAIRE



Nadège
HAMELIN



Florian
ROCHEREAU



Philippe
BONET



Carole
FORATIER

Les commissions

Ils vous représentent au nom de la CFDT au sein des commissions obligatoires de l'EFS CPDL

CSSCT : commission santé sécurité conditions de travail

CF : Commission **FORMATION**



Elodie Bernard
Isabelle Leroux



Didier Lallier
Carole FORATIER



Philippe Bonet



Zohra ARRAD
Carole FORATIER



Attaques contre la CFDT

Les attaques répétées et réitérées contre la **CFDT** sont de fausses excuses pour essayer de justifier cette alliance et ce non-respect des salariés qui les ont élus.

Ce qui est reproché à la CFDT a déjà été fait par les autres organisations syndicales : plusieurs communications mensuelles, utilisation de données personnelles accessibles, distribution de tracts...

Nous, élus **CFDT**, allons au charbon quand il s'agit de vous défendre. Jamais nous n'avons refusé de vous représenter devant la direction par intérêt personnel ou par carriérisme.

Et nous, élus CFDT savons que, vous, salariés, n'êtes pas dupes !

Journée de
Solidarité (JSO)
2024 :

Attention !

Le service DRH nous a fait parvenir un mail indiquant de nouvelles modalités de pose pour la **Journée de Solidarité (JSO)**. Vous avez jusqu'au 3 novembre pour exprimer votre choix. Après cette date, il vous sera déduit par défaut un congé payé sur l'année 2024. Donc soyez vigilant, faites votre choix en toute conscience!
Si vous avez des questions, n'hésitez pas à vous rapprocher de vos élus **CFDT**.

Validation des Congés
pour la période du 1^{er}
février au 31 mai 2024 :

Vous avez dû poser vos congés pour la **première saison de l'année 2024** (du 1^{er} février au 31 mai 2024) au 1^{er} octobre dernier.
Les validations de ces congés sont en cours au niveau des services. Ils devront être validés au plus tard pour **le 31 octobre**.
Pour rappel, vous trouverez ci-dessous les périodes de poses des CP sur l'année :

	Période Congés Payés	Date limite de dépôt	Réponse du planificateur
	Saison 1	du 1 ^{er} février au 31 mai	1 ^{er} octobre N-1
	Saison 2	du 1 ^{er} juin au 30 septembre	1 ^{er} février
	Saison 3	du 1 ^{er} octobre N-1 au 31 janvier	1 ^{er} juin

Si vos congés ne sont pas validés **au 31 octobre**, faites le remonter à vos élus **CFDT**.

La Cfdt, des infos à destination de tous les salariés. Et aussi des infos régulières réservées aux adhérents

Elodie Bernard, déléguée syndicale régionale **CFDT** CPDL
elodie.bernard44@orange.fr / 06 71 11 29 08

Carole Foratier, déléguée syndicale régionale **CFDT** CPDL
foratier.carole@gmail.com / 06 88 60 56 33

Vous souhaitez adhérer à la CFDT, syndicat majoritaire aux niveaux régional et national, flasher ce QRCode :

